



CONSEIL DE QUARTIER

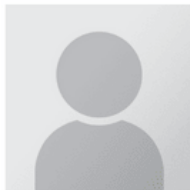
Les Martinets – Le Plateau
4 juin 2025



Vos représentants de quartier



**Michèle
CHARPENTIER**



**Claudie
MARGUERIE**



**Amine
ABDOU**



**Pierre
CATANÈS**

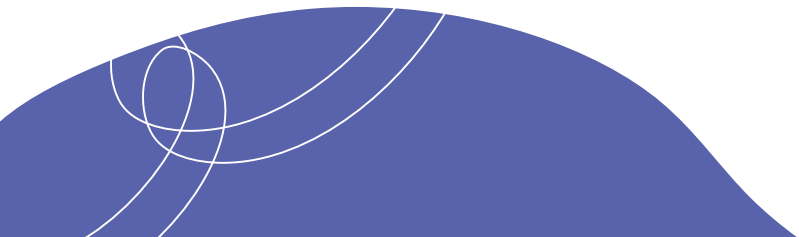


**Thibaud
EYCHENNE**

Votre élue de quartier



Fatoumata THIAM
Conseillère municipale
chargée de la vie associative,
des loisirs et du numérique
chargée du quartier
Les Martinets-
Le Plateau



Vos courriels

Pour toutes questions relatives à votre vie de quartier :

➤ kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr

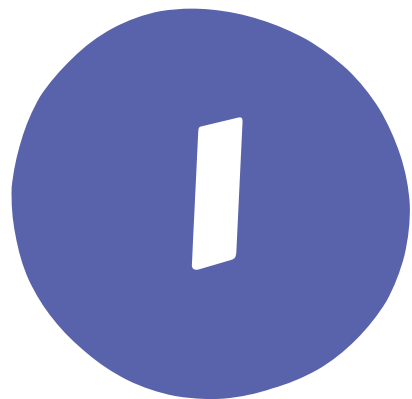
Objet : CDQ-MLP

Pour les questions relatives aux associations :

➤ associations@ville-kremlin-bicetre.fr

ORDRE DU JOUR

- 1 **Les sollicitations en cours**
- 2 **Avancée des budgets participatifs**
- 3 **Les orientations budgétaires 2025**
- 4 **L'avancement des travaux dans les différents squares de la Ville**
- 5 **Présentation des nouveaux dispositifs en faveur de la propreté**
- 6 **L'agenda de votre quartier**



Les sollicitations en cours

Les sollicitations antérieures

Sollicitation	Réponse de la mairie
Le terrain au N°16 rue Pierre Semard dont la Mairie est propriétaire est devenu un lieu de dépotoir à ciel ouvert car l'accès n'est pas fermé. Cela pose des problèmes d'hygiène pour tous les riverains et de sécurité pour les enfants. Pouvez-vous intervenir ? Réponse Mairie : Nous pouvons mettre en place les mesures suivantes : - Fermeture de l'accès : Installation d'une clôture ou d'une barrière pour sécuriser le terrain et dissuader les dépôts illégaux. - Nettoyage du site : Organisation d'une opération de nettoyage pour débarrasser le terrain des déchets accumulés. - Sensibilisation : Mise en place d'une campagne d'information pour sensibiliser les habitants à l'importance de maintenir cet espace propre et à signaler tout comportement inapproprié Qu'en est-il des mesures que vous pouviez mettre en place ?	Une solution de mise en place d'un grillage est en cours. Le nettoyage de la parcelle est régulièrement fait par la Ville. Pour le défrichage, un passage du service espaces verts est prévu avant l'été. La création d'un panneau de sensibilisation est également en cours de réalisation. Il pourra être accroché une fois la clôture installée. Nous mettons tout en œuvre afin de clôturer cet espace et éviter tout désagrément.  

Les sollicitations antérieures

Sollicitation

2024 : Changer la barrière sélective à l'entrée de la partie piétonne de la rue Marcel Sembat.

Réponse mairie mars 2025 : Une relance a été transmise à l'EPT GOSB pour soit faire réparer cette barrière, soit la faire changer.

Les lampes devant l'école Benoit-Malon ne fonctionnent pas.

Mai 2025 : Il ne s'agit pas des lampadaires sur le trottoir en face de l'école qui dépendent de CDC-Habitat mais des deux lampadaires éclairant les escaliers sur le terrain appartenant à la commune.

Réponse de la mairie

Le lieu a été identifiée au 66 impasse Marcel Sembat. Une demande a été refaite à l'EPT pour une intervention.



Une demande a été transmise à l'EPT pour une intervention rapide à venir.



Les sollicitations antérieures

Sollicitation	Réponse de la mairie
Organiser une réunion sur la circulation du quartier Léo Lagrange. Cette réunion est demandée depuis 2021.	Une rencontre avec le bureau de quartier doit être organisée afin d'étudier la circulation dans le cadre de la phase 3 du plan vélo qui implique la rue Bergonié.
Problème de stationnement au niveau de l'entrée du parking en sous-sol de l'immeuble au N°21 rue Pierre Semard : on a sans cesse des voitures en stationnement gênant et interdit à cet emplacement. La présence des anciennes bandes de stationnement non effacées à cet emplacement a dû induire en erreur certains de ces conducteurs. Pouvez-vous effacer ces bandes de stationnement au sol à cet endroit ? Juin 2025 : quel est le résultat de la demande ?	Mars 2025 : L'ancien marquage a bien été effacé mais des résidus sont malheureusement toujours visibles par des conducteurs qui peuvent penser que le stationnement existe toujours. Une nouvelle demande va être effectuée auprès de l'EPT GOSB, gestionnaire de la voirie pour voir comment on peut effacer les restes de l'ancien marquage. Fin mai 2025 : L'EPT a été relancé pour refaire le marquage, courant de l'été.
Les bailleurs, comme 3F, confient la gestion des parkings souterrains à Yes Park. Que peut-on faire pour lutter contre les usages illicites, comme le deal, et les autres problèmes de sécurité ? Juin 2025 : quel est le résultat de la réunion ?	Mars 2025 : Nous avons contacté Yes Park et attendons une rencontre afin de faire le point sur les actes délictueux signalés dans les parkings sous leur gestion. Il s'agit d'un terrain privé, la police municipale ne peut donc pas intervenir directement. Mai 2025 : Malgré nos diverses relances, aucun contact pour le moment n'est établi.

Les sollicitations antérieures

Sollicitation	Réponse de la mairie
2023 : Le trottoir rue Marcel Sembat devant les services techniques et le collège Albert Cron est assez étroit (1.30 m entre les plots) et surtout souvent rétréci par l'arrière des camionnettes stationnées sur les emplacements en épi. Ce trottoir est emprunté par les classes de collégiens et les habitants allant au métro. Réponse mairie 2024 : Le service Mobilités-Voirie va demander à l'EPT GOSB, gestionnaire des voiries communales, d'étudier un cheminement piéton sécurisé et adapté aux PMR sur ce secteur, avec chiffrage des travaux à réaliser pour un arbitrage politique. Juin 2025 : Peut-on connaître le résultat de l'étude ?	En tout état de cause, aucune étude n'a été réalisée. Une étude plus en avant va être faite dans le cadre de la végétalisation du parvis afin de mener de front les deux projets.

Les nouvelles sollicitations

Sollicitation	Réponse de la mairie
La station Hôpital Bicêtre est accessible aux PMR mais selon les modèles de bus, la majorité des arrêts des lignes de bus la desservant autour ne sont pas accessibles. Peut-on voir ce problème avec IDF-Mobilités ?	Un contact avec Ile-de-France mobilités va être pris pour étude et prise en compte de cette demande.
La circulation dans la rue Marcel Sembat et toutes les rues entre l'avenue Charles Gide et Gabriel Péri est très compliquée à cause du stationnement inexistant autour de la mosquée pour les voitures comme pour les piétons les vendredis et tous les jours de fêtes religieuses. La police municipale verbalise parfois mais ce sont des dizaines de véhicules garés sur tous les trottoirs. Pourrait-on envisager une convention entre l'association des musulmans du Kremlin-Bicêtre et Kremlin-Bicêtre Habitat pour utiliser un des parkings fermés pour cause d'insécurité des ensembles voisins pendant la durée des prières sous la surveillance de l'association ?	La solution de l'utilisation des parkings souterrains inutilisés par KBH est difficile à mettre en œuvre. Il faudrait prévoir un certain nombre de travaux (électricité, dégagement des entrées...), le nettoyage des lieux et l'évacuation de carcasses. De plus, une demande d'autorisation administrative au titre des ERP (Etablissement recevant du Public, accessibilité et sécurité incendie) devrait être faite.
Rue professeur Bergonié au niveau du feu rouge, la voirie est également abîmée.	La rue du professeur Bergonié est en cours de travaux pour la reprise des conduites d'eau potable. Un échange aura lieu pour une reprise de voirie dans le cadre de la fin des travaux.

Les nouvelles sollicitations

Sollicitation	Réponse de la mairie
Rue Jean-Mermoz, est-ce qu'on peut enlever les fleurs sur la partie gauche ? Remarque bureau du CQ : ne s'agit-il pas plutôt des fleurs rue Benoît Malon ?	Les services ont été sur place dans les deux cas et n'ont pas trouvé de points problématiques concernant la végétation ou le fleurissement de ces endroits.
Rue de l'Horizon et rue Pierre Semard on a un voisin qui, à chaque fois qu'il pleut beaucoup, voit toute l'eau de la rue l'Horizon dévaler jusqu'à chez lui. Il a fait la demande pour que le trottoir soit réhaussé pour que l'eau n'aille pas directement chez lui.	Des travaux d'assainissement sont en cours, gérés par l'EPT pour résoudre les désordres et faire en sorte d'éviter de nouvelles inondations.
Est-il possible d'ouvrir la porte cadénassée des jardins partagés. Peut-on changer la porte d'entrée et changer le sol car quand il pleut c'est très boueux ?	La porte a été cadénassée pour éviter des intrusions ou des dégradations en dehors des créneaux prévus d'accès, notamment en période de forte fréquentation ou d'intempéries. Concernant le changement de la porte ou l'aménagement du sol, ce type de travaux nécessite une étude plus large et des arbitrages budgétaires spécifiques.

Les nouvelles sollicitations

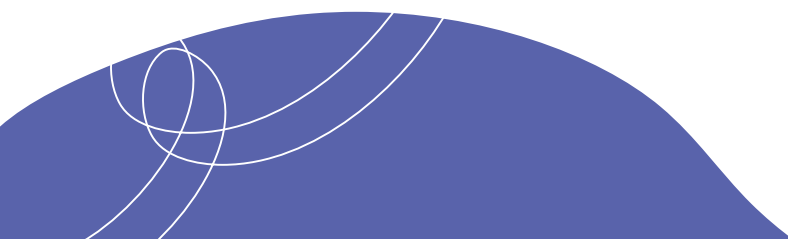
Sollicitation	Réponse de la mairie
Rue Philippe Pinel il y a des intrusions avec une désactivation du boîtier du pompier. Il faut rappeler le caractère piéton de cette rue. Est-il possible que la police patrouille et d'envisager une mise en fourrière ? Il n'y a aucune signalétique à l'entrée de cette rue, il faudrait que cela soit installé pour indiquer les règles d'usages. La barrière n'a toujours pas été réparée malgré de multiples demandes. La personne qui vandalise cette barrière commet également d'autres incivilités. Peut-on intervenir ? Il y a également une dégradation dans cette rue sur la propreté. Il y a toujours des dépôts sauvages au sol, des encombrants au fond de la rue. Il faudrait qu'il y ait un passage pour venir les chercher.	Nous avons déjà procédé à plusieurs interventions : la barrière a été réparée à cinq reprises depuis janvier, mais malheureusement, elle est systématiquement vandalisée après chaque remise en état. L'Établissement Public Territorial (EPT) intervient à chaque signalement. Concernant la sécurité, la Police Municipale patrouille régulièrement dans ce secteur. Malgré cela, des actes d'incivilité et de vandalisme persistent, et nous mettons tout en œuvre pour les faire disparaître. Pour les véhicules en infraction, des mises en fourrière peuvent être engagées lorsqu'il est possible de les constater en flagrant délit, mais la configuration de la rue piétonne rend les interventions complexes. Enfin, s'agissant de la propreté, les dépôts sauvages sont enlevés par les services techniques autant que possible, mais là encore, les dépôts réapparaissent rapidement. L'EPT ainsi que nos services programment des interventions régulières pour le nettoyage et l'enlèvement des encombrants
Au carrefour Rue Séverine, rue Marcel Sembat avaient été installés des plots pour ralentir les voitures. Ces plots ont été retirés pour des travaux en début avril et n'ont pas été remis. Peut-on les remettre en place et remplacer la signalisation temporaire mise en place lors du chantier ligne 14 ?	Les balises gireuses avaient été retirées dans le cadre des travaux et ont depuis été réinstallées.

Les nouvelles sollicitations

Sollicitation	Réponse de la mairie
Au 131-133 rue Gabriel Péri c'est aménagé de façon à ce qu'il y ait toujours 4 ou 5 véhicules stationnés sur le trottoir. (Bureau de quartier : il s'agit peut-être des véhicules qui stationnent sur le terre-plein central comme tous les plots interdisant le stationnement ont été cassés ? Le même problème existe après l'hôpital)	Nous sommes bien conscients que le stationnement sur le trottoir ou sur le terre-plein central est une difficulté récurrente dans ce secteur, d'autant plus que plusieurs plots de protection ont été dégradés. Pour rappel, il est interdit de stationner sur les trottoirs, car cela gêne les piétons et abîme les aménagements publics. La Police Municipale effectue des contrôles réguliers et verbalise les stationnements gênants ou dangereux.
De même au niveau du 105-107 avenue Charles Gide il y a toujours un véhicule stationné à mi-chemin entre le parking de la résidence et du trottoir à côté du banc et de la boîte aux lettres qui est d'ailleurs mal fixée. (bureau de quartier : les véhicules stationnent sur un terre-plein qui est sur l'espace de la résidence mais ils débordent largement sur l'espace public et pourraient être verbalisés.)	Une demande d'intervention a été faite auprès de la Police municipale qui va se rendre sur place constater les faits. La police municipale a déjà enlevé de nombreuses voitures « tampons » et abandonnées et continue à le faire.

Les nouvelles sollicitations

Sollicitation	Réponse de la mairie
Le Val-de-Bièvre impose au kremlinois une nouvelle réglementation depuis octobre 2024, il faut désormais séparer les eaux usées des eaux pluviales, peut-on avoir des informations à ce sujet ?	C'est l'EPT Grand Orly Seine Bièvre qui est compétent en la matière. Les eaux de pluie doivent effectivement être infiltrées dans les parcelles, c'est-à-dire dans les espaces de terre des terrains privés (retour vers la nappe phréatique). Il est maintenant interdit d'envoyer les eaux de pluie dans les conduits d'eaux usées car lors d'intempéries ces derniers débordent et peuvent entraîner une pollution de la Seine. L'EPT accompagne les riverains souhaitant se mettre en conformité : assainissement.secteurnordouest@grandorlyseinebievre.fr – 01.78.18.22.23
A-t-on une idée de la qualité de l'air sur la commune ?	Des études sont disponibles sur le site AIRPARIF. Vous pouvez les consulter en temps réel sur leur site : www.airparif.fr

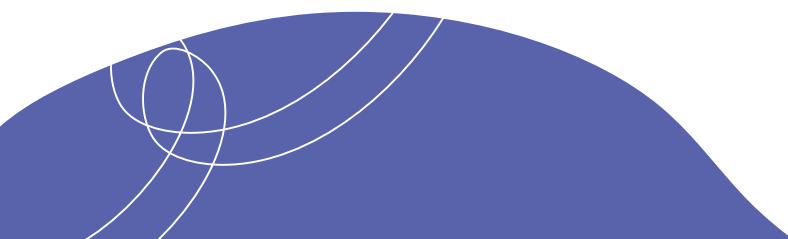


2

Avancée des budgets participatifs

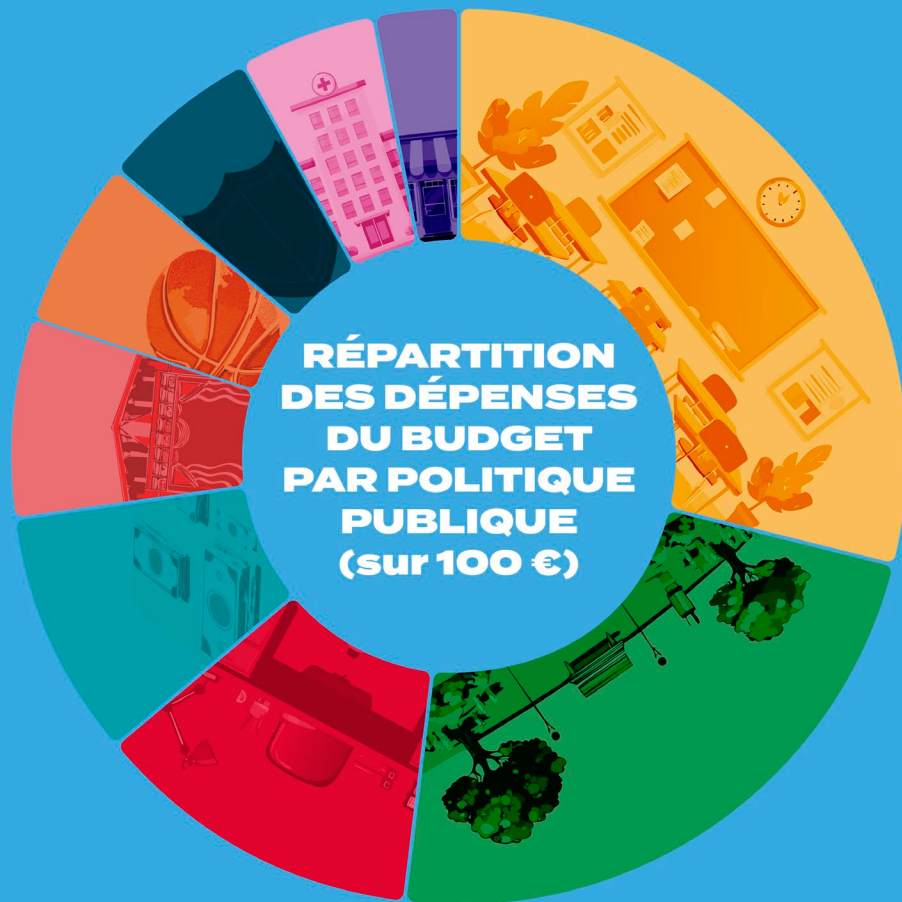
Les budgets participatifs de votre quartier

Les projets	Point d'étape
1 – Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre cet îlot de chaleur urbain sous le collège Albert Cron : quelles sont les avancées ?	Un premier projet de création d'un mur végétal en bac a été étudié. Un second est en cours de réalisation afin de mettre le mur végétal en pleine terre et permettre une pérennité de la végétalisation. Il est proposé de rencontrer les responsables du conseil de quartier fin novembre pour leur présenter les deux projets.
2 – Installer des arceaux pour vélos rue Benoît Malon (côté maternelle) : quand seront-ils livrés, quel est le modèle et où seront-ils installés ?	Les arceaux sont ceux de l'EPT qui n'a à ce jour qu'un seul modèle. Une rencontre a été faite entre le représentant du conseil de quartier et les services techniques. Ceux-ci ont rendu un ensemble de préconisations d'emplacements après visite sur site. Nos services sont en cours de traitement pour les installer au plus vite.
3 – Réaliser un atlas de la biodiversité au KB : quelles sont les avancées du projet ?	Le projet est actuellement à l'étude, cela pourrait nécessiter de passer commande auprès d'un AMO ou d'une école.
4 – Installer une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'école Benoît Malon : a-t-on une idée du chiffrage ?	Les demandes de devis sont en cours.



3

Les orientations budgétaires 2025



ÉDUCATION & FAMILLE
29 €

**ÉCOLOGIE POPULAIRE
& CADRE DE VIE**
23 €

**ADMINISTRATION
& DÉMOCRATIE LOCALE**
12 €

FINANCES
9 €

CULTURE
7 €

SPORT & JEUNESSE
6 €

SÉCURITÉ
6 €

ACTION SOCIALE & SANTÉ
5 €

ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE
3 €



4

***L'avancement des
travaux dans les
différents squares de la
Ville***

Place Victor Hugo

Réaménagée en 2025, la place Victor-Hugo est lauréate du programme Nature 2025, elle accueille désormais une trame verte renforcée, des prairies de biodiversité, des plantes comestibles, un verger escarpé et une pépinière maraîchère. Plus de 2 500 m² ont été rendus à la terre et un inventaire régulier de la faune (mésanges, perruches) est réalisé. Les sols sont aussi désimperméabilisés pour favoriser la biodiversité.

Square Jules Guede

Fermée plusieurs années en raison des travaux de la ligne 14, le square Jules Guesde va rouvrir totalement transformé à l'été 2025 : plus de 3 000m² repensés avec une nouvelle aire de jeux, une pergola, des bains de soleil et une végétation diversifiée.

Square Simone-Weil

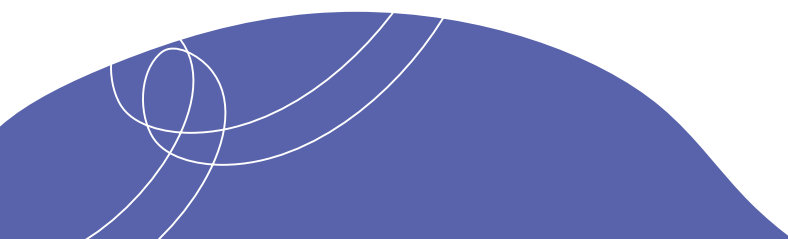
Il offre 620m² de plantations, une aire de jeux, 38 nouveaux arbres et des cheminements perméables. Un pigeonier contraceptif et des haies viendront compléter ce dispositif.

Parc Philippe Pinel

Le parc de 1,2 ha Philippe Pinel accueille des hôtels à insectes, une tonte tardive, des chauves-souris, des hérissons, un pigeonnier contraceptif. Il va être étendu de 800 m² pour continuer d'y accueillir régulièrement des animations et événements. Le jeu pour enfant « araignée » a été enlevé pour des questions de sécurité, mais il est prévu de remettre un jeu ludique pour les plus petits.

Square Edith Piaf

Le début des travaux est prévu pour septembre avec le réaménagement complet de 2800 m² végétalisés, des jeux pour enfant, un cheminement PMR.



5

***Présentation des
nouveaux dispositifs en
faveur de la propreté***

Sécurisation en cours des bornes de vêtements

Expérimentation sur celle de la rue Général Leclerc

- Augmentation du litrage
- Collecte désormais 2 fois par semaine
- borne plus sécurisée

Cette expérimentation a lieu jusqu'à septembre uniquement sur cette borne.

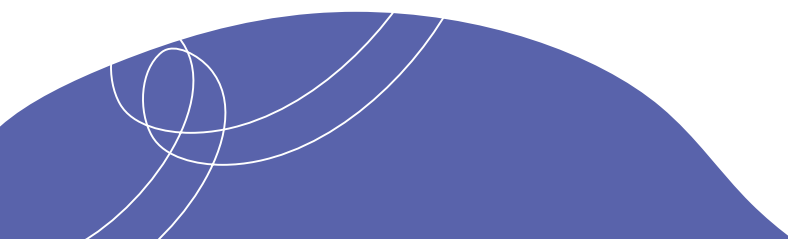
Si les résultats sont concluants, il sera proposé de changer la totalité des bornes



Installation des nouveaux cendriers fixes et recyclage des mégots

- 17 cendriers de rue ont été installés au mois d'avril et de mai sur des points noirs qui avaient été identifiés dans le cadre de l'audit propreté.
- Les mégots sont ensuite récupérés, recyclés et valorisés par une entreprise prestataire de la commune.
- Une réunion sera prochainement organisée avec les commerçants (tabacs, restaurants, bars) pour une prévention de jets de mégots sur les terrasses et devant les établissements.
- Une distribution de cendriers auprès de ces derniers sera prochainement effectuée.





6

L'agenda de votre quartier

Les événements à venir

- Samedi 7 juin (16h) : L'Écho fait son cinéma : Hedwig and the Angry Inch, Auditorium Lounès-Matoub
- Samedi 7 juin (19h30) : Nuit blanche, Parc de Bicêtre
- Samedi 7 juin : Visite théâtralisée (9h30) en Mairie, Bilan de mandat (11h) à la MCVA, 5 rue Jean-Monnet, Remise des médaillés du travail
- Samedi 14 juin et dimanche 15 juin, Animations sportives et soirée zen, spectacle aquatique le dimanche, piscine Intercommunale
- Mercredi 18 juin (14h30): Hommage à l'appel du général de Gaulle, parvis de la Mairie et place des Combattants
- Mercredi 18 juin (16h) : A l'air libre, vos services en bas de chez vous, école élémentaire Benoît Malon
- Mercredi 18 juin (18h) : Participez à la Dictée Géante !, école élémentaire Benoît Malon
- Samedi 21 juin (dès 13h) : Fête de la Ville et de la Musique, de l'école Benoît-Malon vers le parc Bicêtre.
- Mercredi 25 juin (16h-19h) : À l'air libre: les services municipaux en bas de chez vous !, école élémentaire Benoît Malon
- Du 27 au 29 juin : « Les Art'dentes », festival d'arts de rue



A VOUS LA PAROLE !



MERCI !

Suivez nous sur nos réseaux sociaux



@villekb



Prochain conseil de quartier : mercredi 1er octobre 2025

